



**Volume 8 no 32 | 17 avril 2024**

*Carnet de la présidence*

## **De l'importance de l'autonomie professionnelle**

Québec, le 10 avril 2024 – Il y a quelques semaines, j'ai eu l'occasion d'échanger avec une journaliste sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur : l'autonomie professionnelle. Cette discussion a mis en lumière un aspect troublant de notre réalité professionnelle : la forte influence des cabinets politiques sur le traitement des demandes d'accès aux médias.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

## **Le SPGQ dans les médias**

[Secteur public: le rejet de la FIQ sera-t-il une opportunité pour les autres?](#)  
L'actualité, 15 avril 2024

[Secteur public: le rejet de la FIQ sera-t-il une opportunité pour les autres?](#)  
La Presse, 15 avril 2024

[Secteur public: le rejet de la FIQ sera-t-il une opportunité pour les autres?](#)  
Noovo, 15 avril 2024

[Projet Northvolt : le ministre Charette a complètement ignoré les recommandations ?](#)

CHOI FM, 10 avril 2024



05:58

51



Post



Thomas Gerbet  
@ThomasGerbet

C'est un communiqué d'une rare intensité qu'a publié, ce soir, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, à l'encontre du ministre de l'Environnement Benoit Charette, dans le dossier Northvolt.

« Cette attitude irresponsable est plus qu'une simple négligence. C'est une insulte à l'intelligence », écrit le président du SPGQ, Guillaume Bouvrette, évoquant un « dossier où les décideurs semblent avoir perdu tout contact avec la réalité ».

Radio-Canada révélait ce matin que le ministre a ignoré l'avis des fonctionnaires qui recommandaient un BAPE pour une usine d'assemblage de batteries comme celle de Northvolt.

Contexte : [ici.radio-canada.ca/nouvelle/20633...](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/20633...)

Postez votre réponse



**Vous avez manqué la [réaction du SPGQ](#) à l'[article du journaliste Thomas Gerbet](#) sur Northvolt? Pas de souci !**

*Négociation à l'AMF*

## **Le personnel professionnel approuve l'entente à 96%**

Québec, le 10 avril 2024 – À la suite de l'assemblée générale du 5 avril 2024, les membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) travaillant à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont approuvé à 96 % l'entente de principe intervenue avec l'employeur. Le taux de participation a été de 87 %.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

**Le SPGQ se réjouit de l'adoption du projet de loi no 53**

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) se réjouit de l'adoption du projet de loi no 53, le 10 avril 2024 au Salon bleu avec le soutien de l'opposition officielle. Ce projet de loi a pour but d'édicter la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et de modifier d'autres dispositions législatives.

Les modifications proposées visent à prévenir les actes répréhensibles, à maintenir une culture d'éthique et d'intégrité, à simplifier la démarche de divulgation et à accompagner plus efficacement les divulgateurs. Le projet confie au Protecteur du citoyen la responsabilité de traiter les plaintes liées aux représailles, ainsi que d'offrir de la médiation et de représenter les plaignants dans les recours.

Rappelons que le 27 mars 2024, le SPGQ a présenté et déposé un [mémoire](#) dans le cadre des [auditions publiques sur le projet de loi no 53](#), Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives.

---

*À Québec, le 17 avril 2024*

## **Le SPGQ a manifesté son indignation envers des offres salariales méprisantes**

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a manifesté le **17 avril, sur la rue des Parlementaires à Québec, de 7 h 30 à 8 h 30**, pour exprimer ses préoccupations face à l'impasse persistante dans les négociations pour ses 26 000 membres de la fonction publique. Le SPGQ a pu interpeller directement quelques élus qui étaient sur place au moment où l'étude des crédits budgétaires débutait.

Les membres du SPGQ, indignés par l'absence de progrès dans les négociations avec le gouvernement Legault, se sont rassemblés pour exprimer leur frustration croissante. Après plus de cinquante réunions de négociation, l'offre salariale dérisoire de 12,7 % sur cinq ans demeure inchangée, témoignant du manque de respect envers leur dévouement. C'est une insulte à leur travail acharné. Il est impératif que leurs voix se fassent entendre pour obtenir la reconnaissance qu'ils méritent.

---

*Fonction publique*

## **Prochaine pause virtuelle le 17 avril à 10 h**

Le comité de négociation vous convie à échanger sur différents sujets lors de la [prochaine pause virtuelle hebdomadaire qui se tiendra le 17 avril 2024](#). Ces sessions d'information se déroulent chaque mercredi de 10 h à 10 h 15; elles offrent des mises à jour sur la négociation et sur la campagne de mobilisation actuelle au sein de la fonction publique. Vous avez manqué les pauses précédentes? Pas de problème! Les enregistrements sont accessibles sur la [page de la fonction publique](#).

---

*À Québec, le 24 avril 2024*

## **Le SPGQ mobilisera ses membres de Revenu Québec pour débiter les négociations**

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) organisera une haie d'honneur avec ses membres devant l'Édifce Marly à Québec pour soutenir le comité de négociation de Revenu Québec, qui déposera à l'employeur le cahier de demandes syndicales de ses 6 000 membres au fisc québécois. Ce dépôt marquera le début des négociations pour le renouvellement de la convention collective, échue depuis le 1er avril 2024.

Cette journée de mobilisation débutera à 7 h avec du café, suivie de discours et de musique en plein air à 11 h 30. À midi, une haie d'honneur sera formée, puis un dîner sera offert à la cafétéria. [Veuillez confirmer votre participation et réserver votre repas en utilisant ce lien.](#)

---

*À Saint-Hyacinthe, le 30 avril 2024*

## **Le SPGQ dénoncera des offres salariales inéquitables**

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) manifesterà **le 30 avril 2024 à midi, devant le centre des congrès de Saint-Hyacinthe**, où se tiendra le congrès annuel de l'Association québécoise des transports, en présence de Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Les membres du SPGQ travaillant pour la fonction publique viendront exprimer leur vive frustration résultant de l'échec du gouvernement Legault à finaliser les conventions collectives du secteur public, ce qui traduit un manque flagrant de respect envers le personnel qui s'y consacre. Malgré plus de cinquante réunions de négociation, l'offre salariale méprisante et inéquitable de 12,7 % pour cinq ans demeure sur la table. La situation suscite une insatisfaction croissante quant à la reconnaissance du travail du secteur public.

[Transport et repas seront offerts aux participantes et participants qui s'inscrivent à la manifestation.](#)

---

*Prochain congrès du SPGQ*

## **Marche à suivre pour faire une proposition**

La délégation se réunira en congrès les 9, 10, 11 et 12 avril 2025 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'information. Tout cela dans le but d'établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre à la secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et règlements. Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à [josee.neron@spgq.qc.ca](mailto:josee.neron@spgq.qc.ca). Elles doivent obligatoirement parvenir à Josée Néron, secrétaire du SPGQ, avant le 9 septembre 2024 à 16h30. Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 9 novembre 2024. Cet avis doit également être transmis à tout membre du SPGQ qui en fait la demande à la secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail peu importe la section ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basées dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. [Cliquez ici pour accéder au gabarit.](#)

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué-e qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée à la secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

---

*Partenariat*

## **Médias sociaux et la dépression**

[Partenaire] Plusieurs études récentes ont montré qu'il peut y avoir une association entre l'utilisation excessive des médias sociaux et un risque accru de dépression, notamment chez les adolescents et les utilisateurs fréquents. En particulier :

- Le risque de dépression peut augmenter en fonction du temps total passé sur les médias sociaux et du nombre de visites faites sur chaque site.
- Une utilisation pendant plusieurs heures par jour peut entraîner des troubles physiologiques et psychologiques : un sommeil raccourci et de mauvaise qualité, une faible estime de soi, du stress, une insatisfaction vis-à-vis de son poids et de son apparence physique, etc.

### **Le lien est-il direct?**

Le lien de cause à effet entre utilisation des médias sociaux et dépression n'est pas si évident.

Les chercheurs ne parviennent pas encore à clairement établir si c'est l'utilisation des réseaux sociaux qui provoque des signes de dépression ou le fait de se sentir seul et déprimé qui pousse à consulter fréquemment ces réseaux sociaux.

### **Des médias sociaux devenus indispensables**

Les réseaux sociaux sont cependant devenus indispensables, surtout pour les plus jeunes, car ils leur permettent de créer facilement de nouvelles relations, de se sentir moins isolés et de partager leurs expériences.

Une étude a aussi montré que les médias sociaux peuvent parfois aussi améliorer l'image de soi et rassurer grâce aux nombreux commentaires positifs faits par les « amis » ou « followers ».

L'utilisation des réseaux sociaux n'a donc pas que des mauvais côtés et il serait difficile de les interdire, mais il est conseillé de:

- Limiter leur utilisation à moins de 2 heures par jour
- Continuer à rencontrer ses amis et passer du temps avec eux
- Faire du sport ou se promener dans la nature.

### **Vous n'êtes pas inscrit au service de pharmacie offert par votre syndicat?**

Pour tous vos besoins en pharmacie! Tout inclus... et gratuit!

- La livraison rapide & gratuite partout au Québec; terminé l'attente!
- Les consultations gratuites, instantanées et confidentielles avec un pharmacien
- L'application mobile pour faciliter vos interactions avec la pharmacie
- Un seul compte pour tous les membres de la famille
- Les rappels de renouvellements automatisés
- Le guichet unique pour vos médicaments prescrits et en vente libre
- La transparence de nos prix en ligne

Besoin de plus d'informations avant votre inscription? Appelez au 1-888-903-7061.

### **Inscription sans engagement**

Si vous n'êtes pas satisfait à 100%, nous communiquerons avec la pharmacie de votre choix pour le changement de pharmacie, sans autres formalités. C'est garanti! Donc, aucun risque à essayer nos services!

### *Mention*

*Les pharmaciens sont les seuls responsables des activités professionnelles.*

*Le service de pharmacie en ligne est notamment offert par la Pharmacie Benoît Picard & Karl Desjardins Inc., cette documentation et ce service sont proposés à titre informatif, et vous demeurez en tout temps libre de l'utiliser ou non.*

*L'information partagée est destinée à des fins éducatives et non à titre de conseils médicaux ou pharmaceutiques. Veuillez consulter votre professionnel de la santé pour toute question,*

précision ou inquiétude.

Conférence

## Le testament fiduciaire

**Rappel** - [Partenaire] Brunet et associés, cabinet d'avocats spécialisé notamment dans le droit de la famille, le divorce, la séparation, le droit des enfants et le droit des aînés, propose deux conférences virtuelles gratuites aux membres du SPGQ. Elles durent 45 minutes suivies d'une période de questions. Vous êtes invités à y participer en grand nombre!

### 14 mai 2024 de 12 h à 13 h : le testament fiduciaire

Comprendre l'utilité, les avantages et la portée du testament fiduciaire est plus simple qu'il n'y paraît. Ce type de testament est particulièrement intéressant si vous avez des enfants mineurs et/ou faites partie d'une famille recomposée. Par cette conférence, nous en tracerons les grandes lignes : à qui s'adresse-t-il, combien coûte-t-il, quelles sont les obligations annuelles pour le liquidateur et le fiduciaire, quels sont les avantages fiscaux, etc.

[Cliquez ici pour assister à la conférence](#)

---

## 1er mai - Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Unis et unies pour que nos voix portent

Le 1er mai 2024, rejoignez-nous dans la rue pour souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs!

Pour l'occasion, la Coalition 1er mai (regroupant des organisations syndicales, des organismes communautaires et des associations étudiantes partout au Québec) organise un grand rassemblement à Montréal pour la justice sociale !

Rendez-vous le mercredi 1er mai à 17 h 30 au parc François-Perrault à Montréal (métro Saint-Michel).

Suivez la page [1er mai - Journée internationale des travailleuses et des travailleurs](#) pour les détails à venir!



## Programme de bourse exclusif aux membres du SPGQ

**REMISE DE BOURSES  
EXCLUSIVE  
AUX MEMBRES DU  
SPGQ ET LEURS  
ENFANTS**



**[Partenaire] La Caisse de l'Administration et des Services publics offre 20 000\$ en bourses, à vous, membres du SPGQ et vos enfants.**

Vous ou votre enfant avez besoin d'une aide financière pour étudier?

Courez la chance de gagner une bourse allant jusqu'à 3 000\$! Un total de 15 bourses à gagner.

Remplissez l'appel de candidatures d'ici le 30 avril 2024.

[Cliquez ici pour participer](#)

**Rendez-vous sur le site du SPGQ pour consulter les règlements**

### Conditions d'admissibilité

Ce concours présente deux (2) volets d'admissibilité et de mode de sélection distinct.

Pour le premier (1er) volet d'admissibilité, le concours est ouvert aux personnes :

- Ayant entre 15 et 17 ans au 30 avril 2024;
- Ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- Résidant au Québec;
- Membre de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics en date de la diffusion du concours et au moment de recevoir son prix;
- Inscrites à l'automne 2024 dans un programme de formation secondaire ou professionnelle, au sein d'un établissement d'enseignement reconnu;
- Être membre ou l'enfant d'un membre du Syndicat de professionnelles et professionnel du gouvernement du Québec;
- Être présent ou être représenté par un membre de sa famille lors de la soirée de remise des bourses le 22 octobre 2024, soit en présentiel pour les résidents de Québec Rive-nord et Rive-sud, ou en virtuel. Lors de la tenue de l'évènement, nous invitons ces jeunes à être accompagné par un membre de leur famille.

Pour le deuxième (2e) volet d'admissibilité, le concours est ouvert aux personnes :

- Ayant 18 ans et plus au 30 avril 2024;
- Ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- Résidant au Québec;
- Membre de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics au moment où elle s'inscrit au concours et au moment de recevoir son prix;
- Inscrite à l'automne 2024 dans un programme de formation professionnelle, collégiale ou universitaire, au sein d'un établissement d'enseignement reconnu, à temps plein, ou à temps partiel pour certaines raisons exclusivement;
- Être membre ou l'enfant d'un membre du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec;
- Être présent ou être représenté par un membre de sa famille lors de la soirée de remise des bourses le 22 octobre 2024, soit en présentiel pour les résidents de Québec Rive-nord et Rive-sud, ou en virtuel.

# Programme de bourses de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics



Vous êtes membre de la Caisse de l'Administration et des Services publics?

Vous pouvez participer aux deux programmes de bourses!

La Caisse de l'Administration et des Services publics offre également 20 000\$ en bourses à ses membres.

Un total de 15 bourses à gagner.

Remplissez l'appel de candidatures **avant le 31 mars 2024**.

[Cliquez ici pour participer](#)

[Cliquez ici pour consulter les règlements](#)

## Conditions d'admissibilité

- Ayant 15 ans et plus au 1er janvier 2024;
- Ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- Résidant au Canada;
- Membre de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics au moment où elle s'inscrit au concours et au moment de recevoir son prix;
- Inscrite à l'automne 2024 dans un programme de formation secondaire, professionnelle, collégiale ou universitaire au sein d'un établissement d'enseignement reconnu, à temps plein, ou à temps partiel pour certaines raisons exclusivement.

## Contactez-nous

Exclusif aux membres du SPGQ

**Par courriel**

**1-833-692-0894**

## Partenariat

### Formation virtuelle sur Outlook et To-Do

[Partenaire] La Caisse de l'Administration et des Services publics offre aux membres du SPGQ une formation sur les outils Microsoft Outlook et To-Do. Les personnes participantes pourront y découvrir différentes stratégies avancées pour une gestion de tâche infaillible.

**Quand** : 25 avril, de 12 h à 13 h

**Où** : en ligne

[Pour vous inscrire.](#)

Le webinaire sera disponible en réécoute, environ 72h après la diffusion en direct.



---

Présentations virtuelles aux membres de Revenu Québec

## Le SPGQ vous informe sur les mesures et griefs, le 8 mai

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) continue son cycle de présentations virtuelles. Le 8 mai prochain, de midi à 13 h, nous vous convions à une séance d'information en ligne sur les [mesures et griefs](#). En cliquant sur ce lien, vous pourrez incorporer facilement cet événement à votre calendrier électronique.

Quelles distinctions existent entre une mesure administrative et une mesure disciplinaire ? Quelle est la différence entre un avertissement et une réprimande ? Quelles voies s'offrent aux employées et employés pour contester ces mesures ? Quelles sont les étapes à suivre en cas de grief ? Obtenez des réponses à ces questions lors d'une rencontre virtuelle animée par Mme Chantal Maltais, coordonnatrice du service de l'application des conventions collectives au SPGQ.

Toujours de midi à 13 h, la prochaine et dernière présentation de ce cycle virtuel traitera du [droit de gestion de l'employeur le 12 juin](#).

Ces événements constituent des occasions exceptionnelles d'approfondir votre connaissance du SPGQ et de ses divers enjeux professionnels. Nous sommes heureux de partager ces moments enrichissants avec vous et de renforcer notre engagement envers le bien-être professionnel de nos membres.

**Notez que ces présentations se déroulent sur votre temps personnel. Les liens permettant d'accéder à ces événements sont aussi accessibles sur le [babillard syndical](#).**

---

Webinaires sans frais pour les membres du SPGQ

## Bâtir votre avenir financier, ça s'apprend !

**Rappel** – [Partenaire] Le **SPGQ** en partenariat avec Conseils financiers Beneva, mutuelle vouée aux employés des services publics et parapublics du Québec, vous offrent des webinaires sans frais sur la planification de la sécurité financière vers la retraite. Que vous commenciez votre parcours financier ou que vous profitiez plutôt de votre retraite, les webinaires de Beneva vous proposeront à coup sûr de l'information claire, utile et concrète pour veiller sur vos finances ou... leur donner un nouvel élan!

The logo for Beneva, featuring the word "beneva" in a bold, lowercase, purple sans-serif font.

### Planification de ma sécurité financière vers ma retraite

Durée : 2 heures

- Les actions pour bien préparer sa stratégie financière
- Les assurances vie et santé : en ai-je vraiment besoin et si oui combien?
- Vos assurances collectives à la retraite
- Le RREGOP et le RRPE : tout ce que vous devez savoir sur votre régime de retraite

### Inscription

Cliquez sur la date de votre choix pour vous inscrire.

[18 avril 2024 à 19 h](#)  
[1er mai 2024 à 17h30](#)

**Pour qui ?** Toutes personnes souhaite optimiser sa santé financière.

**Critères de sélection** Si le nombre de demandes est plus élevé que le nombre de places disponibles, nous appliquerons la règle du premier arrivé, premier servi. À noter que

- Le Régime des rentes du Québec et la pension de la Sécurité de la vieillesse
- Le taux marginal d'impôt et les stratégies fiscales
- Les régimes d'épargne et les placements : REER ou CELI?
- Le décaissement des placements : FERR et rente viagère
- Le suivi personnalisé avec votre conseiller pour une stratégie adaptée

cette activité d'éducation financière se prend en dehors des heures de travail. Aucune libération ou rémunération ne sera accordée pour y assister.

**Un courriel de confirmation d'inscription vous sera envoyé.**

Assurez-vous de bien saisir votre adresse courriel et de vérifier votre boîte de courriels indésirables.

[Je n'ai pas reçu le courriel de confirmation](#)

### Besoin de conseils financiers personnalisés ?

Écrivez-nous pour bénéficier d'une rencontre avec votre conseiller(ère)\* sans frais.

[Demander à parler avec un conseiller](#)

## Calendrier

- 23 avril à Québec – Formation pour la délégation – [Fonctionnement des assemblées](#)
- 24 avril à Québec – Formation pour la délégation – [Rôle des représentants et secrétaires de section](#)
- 24 avril en Abitibi-Témiscamingue – Formation pour les membres des comités SST – [Santé et sécurité du travail](#)
- 25 avril en ligne – Formation pour les membres - [Stratégies avancées - Outlook & TO-DO : gestion des tâches infaillible](#)
- 25 et 26 avril à Sherbrooke – Instances – [Conseil syndical](#)
- 7 mai à Montréal – Formation pour la délégation – [Fonctionnement des assemblées](#)
- 8 mai – Visioconférence pour les membres de Revenu Québec – [Mesures et griefs](#)
- 8 mai à Montréal – Formation pour la délégation – [Rôle des représentants et secrétaires de section](#)
- 8 mai à Baie-Comeau – Formation pour les membres des comités SST – [Santé et sécurité du travail](#)
- 14 mai à Québec – Formation pour la délégation - [Représenter les membres de mon unité de travail](#)
- 15 mai à Jonquière – Formation pour la délégation – [Délégation 101](#)
- 21 mai à Québec – Formation pour la délégation – [Droit de gestion](#)

[VOIR LE CALENDRIER COMPLET](#)

**Ce bulletin d'information est une réalisation de :**

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

**Pour joindre l'équipe des communications :** [communications@spgq.qc.ca](mailto:communications@spgq.qc.ca)

>> Consultez [spgq.qc.ca/publications](https://spgq.qc.ca/publications)



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec](#)

7, rue Vallière  
Québec (Québec) G1K 6S9

---

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)